

Comité de la Fête du Picodon

Règlement du concours culinaire du samedi 13 mars 2010

- 1- Le Picodon est le seul ingrédient obligatoire. Ce plat peut-être salé ou sucré, chaud ou froid.
- 2- Le plat devra être reproductible lors de la soirée « Tapas » du samedi soir de la Fête du Picodon, donc portionnable en petite part, et facilement consommable avec un seul couvert, voire sans !
- 3- Le jury convoqué pour l'occasion notera les points suivant :
 - **L'aspect général**
 - **Le prix de revient**
 - **Le goût**
 - **La facilité de préparation**
 - **Et bien sur une note pour le « coup de cœur ».**
- 4- Les plats devront être amenés à la maison des associations, place de l'église à Saoû, le samedi 13 mars **avant 12 heures**.
- 5- La dégustation se fera à partir de 12h30, et les résultats seront communiqués à partir de 14h30, puis annoncés dans la presse le vendredi suivant.
- 6- Les trois premiers seront primés comme suit :
 - 1^{er} prix : Le Challenge du Picodon, (remis en jeu tous les ans, sauf en cas de triple victoire), un livre de cuisine, et un t-shirt « collector » Fête du Picodon, tirage limité.
 - 2^{ème} prix : Un livre de cuisine, un t-shirt « collector ».
 - 3^{ème} prix : Un t-shirt « collector ».